



FRAKTIOUN



Monsieur Xavier Bettel
Premier Ministre et Ministre d'Etat
Ministère d'État
L-2910 Luxembourg

Luxembourg, le 28 juillet 2014

Concerne : les plans sectoriels

Monsieur le Premier Ministre,

Nous prenons la respectueuse liberté de vous écrire en votre qualité de chef de gouvernement et de vous prier, au vu des critiques qui se multiplient concernant les plans sectoriels et plus particulièrement la procédure y afférente, de bien vouloir intervenir afin de différer l'enquête publique.

Les dernières reproches en date émanent du mouvement écologique qui critique e.a. la brièveté des délais prévus pour l'enquête publique et espère que ceux-ci ne soient pas contraignants.

Nous estimons également que le fait d'organiser l'enquête publique et l'évaluation stratégique des plans sectoriels en plein milieu des vacances scolaires n'est pas de nature à promouvoir le dialogue avec les citoyens et les communes qui seront les premiers concernés par lesdits plans. Différer les délais s'inscrirait également dans la volonté de transparence affichée par le gouvernement.

En différant l'enquête publique, un réel débat pourra avoir lieu.

Dans l'espoir que le gouvernement infléchisse sa position, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de nos respectueuses salutations.



Marc Spautz
Président du Parti CSV



Claude Wiseler
Président adjoint du groupe politique CSV